



Procès verbal

7^{EME} ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE 2016 DE L'ORGANISME DE BASSIN VERSANT ABITIBI-JAMESIE

Le 16 juin de 15h00-16h00

*La Sandwicherie,
595 3^e Avenue, Val-d'Or
J9P 1S6*

Liste des membres présents :

M. Normand Roy, Mme. Ève-Lyne Sylvestre, M. Gilles Bérubé, M. Luc Bossé, Mme Louise Sylvester, Mme Patricia Boutin

Aussi présents : Mme Judith Sénéchal (directrice), Mme Geneviève Mongeau (coordonnatrice), Mme Kimberly Côté (chargée de projets), Mme Alice Bernier-Banville (stagiaire)

1. OUVERTURE DE LA REUNION

La séance débute à 15h00 et la présidente, Mme Eve-Lyne Sylvestre, souhaite la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE 2016

La présidente procède à la lecture de l'ordre du jour.



1. Ouverture de la séance : Mot de bienvenue de la présidente ;

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle du 16 juin 2016 ;

3. Lecture et approbation des comptes-rendus de l'Assemblée générale annuelle du 18 juin 2015;

4. Assemblée des membres

- 4.1. Rapport d'activités annuel 2015-2016
- 4.2. Plan d'action 2016-2017
- 4.3. Prévisions budgétaires 2016-2017
- 4.4. Modifications aux règlements généraux
- 4.5. Entériner les candidatures de Mme Eve-Lyne Sylvester et M. Luc Bossé
- 4.6. Élections
- 4.7. Choix vérificateur comptable

5. Levée de la séance ;

RÉSOLUTION OBVAJ 273-06-16

Objet : Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle 2016

M. Normand Roy propose que l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle 2016 soit adopté. La proposition est appuyée par M. Gilles Bérubé et adoptée à l'unanimité.

Adopté

3. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 18 JUIN 2015

La présidente demande aux membres qui étaient présents à la dernière AGA s'il y a des modifications à apporter au document.

RÉSOLUTION OBVAJ-274-06-16

Objet : Approbation du procès verbal de l'assemblée générale annuelle 2015



Mme Patricia Boutin propose l'approbation du procès verbal de l'assemblée générale annuelle 2015. La proposition est appuyée par M. Normand Roy et adoptée à l'unanimité.

Adopté

4. ASSEMBLEE DES MEMBRES

4.1. RAPPORT D'ACTIVITES ANNUEL 2015-2016

La direction résume les grandes lignes du rapport d'activités annuel pour les membres présents. Les grandes lignes des activités associatives et les projets réalisés dans la dernière année sont rapportés.

La Mission d'examen réalisée par la firme Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. est présentée ; la conclusion apportée dans les états financiers n'indique pas de faille dans la gestion de l'organisme. Des changements aux ressources humaines ainsi que des contrats réalisés et des subventions obtenues ont permis d'assurer les dépenses prévues sans le déficit attendu.

RÉSOLUTION OBVAJ-275-06-16

Objet : Approbation du rapport d'activités annuel 2015-2016

Mme. Eve-Lyne Sylvestre propose l'approbation du rapport d'activités annuel 2015-2016. La proposition est appuyée par Mme Patricia Boutin et adoptée à l'unanimité.

Adopté

4.2. PREVISIONS BUDGETAIRES 2016-2017

Le plan d'action et les prévisions budgétaires sont présentés conjointement. La proposition du plan d'action 2016-2017 demeure similaire à celle des années précédentes concernant les activités de représentation et de participation à divers comités régionaux ainsi qu'au niveau des communications pour la concertation et la sensibilisation, et ce, malgré les coupures annoncées par le ministère.

Les prévisions budgétaires sont présentées sans le programme Opération bleu vert, ce qui représente une perte de plus de 16 000\$ au budget annuel. À la lumière de ces informations, une diminution importante de la masse salariale est prévue pour l'année 2016-2017.

Les prévisions pour l'année 2016-2017 requièrent une hausse aux budgets voués à l'informatique afin de maintenir un réseau fonctionnel ; imprimantes, modems et certains ordinateurs n'ont pas été remplacés depuis la création de l'organisme en 2009.



En résumé, les changements observés aux prévisions budgétaires en comparaison avec les années antérieures reflètent la situation actuelle de l'OBV et les orientations du plan d'action de la prochaine année ; ces changements se résument en une hausse des budgets voués à l'informatique et l'attribution de sommes voués au déménagement du lieu de travail de l'organisme. Des ressources supplémentaires aux communications sont encore de mise en raison de l'approbation imminente du PDE et une diminution des ressources vouées à la charge salariale est prévue en raison des coupures budgétaires.

RÉSOLUTION OBVAJ-276-06-16

Objet : Approbation des prévisions budgétaires 2016-2017

M. Luc Bossé propose l'approbation des prévisions budgétaires 2016-2017. La proposition est appuyée par M. Normand Roy et adoptée à l'unanimité.

Adopté

4.3. PLAN D'ACTION 2016-2017

RÉSOLUTION OBVAJ-277-06-16

Objet : Approbation du Plan d'action 2016-2017

Mme. Eve-Lyne Sylvestre propose l'approbation du plan d'action 2016-2017. La proposition est appuyée par Mme Patricia Boutin et adoptée à l'unanimité.

Adopté

4.4. MODIFICATIONS AUX REGLEMENTS GENERAUX

Il est recommandé d'approuver la modification proposée aux règlements généraux ; soit de rajouter dans la section <Rôle des officiers>, à l'article 9-2, le poste de vice-président ayant été retiré quelques années auparavant.

ARTICLE 9-2 : VICE-PRESIDENT

Le vice-président exerce les pouvoirs et les fonctions que peuvent, de temps à autre, prescrire le Conseil d'administration ou le président. En cas d'absence, d'incapacité, de refus ou de négligence d'agir du président, le vice-président exerce les pouvoirs et les fonctions du président tels qu'ils sont établis par les règlements.



RÉSOLUTION OBVAJ-278-06-16

Objet : L'ajout du poste d'officier vice-président à l'article 9.2 des règlements généraux.

Mme. Eve-Lyne Sylvestre propose de rajouter le poste de vice-président à l'article 9.2 des règlements généraux de l'OBVAJ. La proposition est appuyée par M. Normand Roy et adoptée à l'unanimité.

Adopté

4.5. ÉLECTIONS

Un siège reste à combler sur le conseil d'administration de l'Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie. Mme Louise Sylvestre, membre de l'organisme, souligne son intérêt pour le poste et est élue par acclamation¹.

RÉSOLUTION OBVAJ-279-06-16

Objet : Candidature de Mme Louise Sylvestre en tant qu'administratrice de l'Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie.

Mme. Patricia Boutin propose d'accepter la candidature de Mme. Louise Sylvestre en tant qu'administratrice de l'OBVAJ. La proposition est appuyée par M. Normand Roy et adoptée à l'unanimité.

Adopté

L'assemblée des membres entérine les nominations de Mme. Eve-Lyne Sylvestre et M. Luc Bossé, administrateurs qui se sont joints au conseil d'administration au courant de l'année².

RÉSOLUTION OBVAJ-280-06-16

Objet : Ratification de la nomination de M. Luc Bossé en tant qu'administrateur de l'Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie.

M. Normand Roy propose d'entériner la nomination de M. Luc Bossé en tant qu'administrateur de l'OBVAJ. La proposition est appuyée par Mme. Patricia Boutin et adoptée à l'unanimité.

Adopté

RÉSOLUTION OBVAJ-281-06-16

¹ Voir le document <Résultats d'élections AGA 2016> pour plus de détails.

² Voir le document <Résultats d'élections AGA 2016> pour plus de détails.



Objet : Ratification de la nomination de Mme. Eve-Lyne Sylvestre en tant qu'administratrice de l'Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie.

M. Normand Roy propose d'entériner la nomination de Mme. Eve-Lyne Sylvestre en tant qu'administratrice de l'OBVAJ. La proposition est appuyée par M. Luc Bossé et adoptée à l'unanimité.

Adopté

La composition du conseil d'administration se résume ainsi³ :

| Nom de l'administrateur | Numéro de poste |
|--------------------------------|------------------------|
| Luc Bossé | 1 |
| Louise Sylvestre | 2 |
| Ghislain Galarneau | 3 |
| Normand Roy | 4 |
| Gilles Bérubé | 5 |
| Eve-Lyne Sylvestre | 6 |
| Éric Audet | 7 |

4.6. CHOIX DU VERIFICATEUR COMPTABLE

Deux soumissions sont présentées pour réaliser la mission d'examen 2016-2017 de l'OBVAJ: soit celles de la firme Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. et M. Richard Séguin c.a. ; tous deux situés à Val-d'Or. M. Richard Séguin est mandatée pour effectuer la mission d'examen pour l'année financière 2016-2017 pour un montant d'environ 1 150\$.

RÉSOLUTION OBVAJ-282-06-16

Objet : Choix du vérificateur comptable

Mme. Eve-Lyne Sylvestre propose que la mission d'examen pour l'année financière 2016-2017 soit confiée à M. Richard Séguin c.a. La proposition est appuyée par M. Normand Roy et résolu à l'unanimité.

Adopté

³ Un chiffre entre 1 et 9 est attribué à chaque administrateur ; les nombres pairs sont en nomination les années se terminant avec un nombre pair, les impairs le seront les années se terminant avec un nombre impair.



5. LEVEE DE LA SEANCE

La séance termine à 16h00.

RÉSOLUTION OBVAJ-283-06-16

Objet : Levée de la séance

Mme. Eve-Lyne Sylvestre propose que la séance soit levée. La proposition est appuyée par Mme Patricia Boutin et résolu à l'unanimité.

Adopté